



Paris, le 8 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FNSEA + JA

Chiffres 2017 de l'INSEE : agissons pour un meilleur revenu des agriculteurs !

Une récente étude démontre que les agriculteurs continuent à avoir un revenu bien plus faible que les autres professions. Une nouvelle démonstration de l'urgence à agir pour assurer un meilleur retour de la valeur ajoutée aux agriculteurs !

L'étude de l'INSEE qui vient d'être rendue publique confirme le fossé qui existe entre les agriculteurs et les autres entrepreneurs. Le revenu d'activité moyen pour les premiers est de 1390 euros, contre 3580 euros pour les autres en 2017. Elle souligne également que 20% des agriculteurs n'ont pas tiré de revenu de leur activité voire sont en déficit. Le seul point commun avec les autres secteurs d'activité est probablement la très forte disparité de revenu, très marquée parmi les non-salariés.

L'activité de chef d'exploitation est pourtant une activité essentielle pour l'alimentation et stratégique pour les territoires. Les agriculteurs doivent faire preuve de compétences de plus en plus pointues et variées. Ils doivent prendre des risques de plus en plus grands, investir, innover, en particulier pour répondre aux nombreuses attentes sociétales.

De plus, l'année 2017 n'était pas une année particulièrement marquée par des accidents climatiques (sauf le gel en viticulture) et confirme la stagnation des résultats des exploitations agricoles établi par le ministère de l'Agriculture depuis 1989¹.

A l'ouverture des négociations commerciales, ce diagnostic confirme donc l'absolue nécessité d'appliquer la loi EGAlim pour de meilleurs prix payés aux producteurs. Si les producteurs doivent continuer à s'organiser pour mieux structurer les filières, cela montre qu'il est urgent que les industriels et distributeurs jouent le jeu de la loi.

Cela démontre enfin que les fondements de la PAC restent valables, en particulier ses objectifs économiques et la revalorisation du revenu des agriculteurs, nécessitant un budget à la hauteur.

L'enjeu démographique agricole, avec la moitié des paysans qui partira à la retraite d'ici 10 ans, est tel qu'on ne peut envisager de renouveler les générations sans assurer l'attractivité du métier.

Contacts presse :

¹ Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation 2017